

**FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP) – CGT (SNTRS, FERC-SUP, CGT INRA) –
UNSA (Sup'Recherche, SNPTES, A&I) – CFDT (SGEN Recherche EPST) -
CFTC (Recherche & INRA) – Solidaires (Sud Recherche EPST – Sud Education - Sud Etudiant)
CGC (SNIRS) – UNEF**
Avec le soutien de SLR et SLU

Paris, le 19 mai 2011

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 – PARIS CEDEX 05

Madame la Ministre,

La précarité des personnels de toutes catégories se développe dans l'enseignement supérieur et la recherche, que ce soit par l'application des lois Pacte Recherche et LRU ou par le biais des appels d'offre (ANR, Equipex, Labex, Idex, ...). Nos organisations ont eu l'occasion d'intervenir à de nombreuses reprises sur ces sujets auprès de vous, et notamment pour que les personnels de la Rue d'Ulm en grève depuis de nombreuses semaines voient leurs revendications satisfaites.

Des discussions ont été menées au Ministère de la Fonction Publique pour la résorption de la précarité – ayant conduit à l'écriture du protocole du 31 mars 2011 - . Des discussions doivent s'ouvrir au sein de chaque ministère. Or, déjà, des informations filtrent, faisant état de non renouvellement de CDD, ce qui exclurait nombre de personnels de possibilités de titularisation. La démarche d'audit de la RGGP dans les organismes de recherche risque d'aboutir à des suppressions d'emplois et d'augmenter la souffrance au travail.

C'est pourquoi, nous vous demandons de vous rencontrer rapidement, afin de vous préciser nos demandes concernant la résorption de la précarité dans notre secteur :

- Recensement exhaustif de la précarité, identification des types d'emplois et des procédures nécessaires
- maintien dans l'emploi jusqu'à des mesures de titularisation des actuels CDD et CDI
- plan de création des emplois de titulaires nécessaires à la résorption de toute la précarité et à sa non-reconstitution

Cela suppose que les mesures de non suppression d'emplois jusqu'en 2011 soient dès maintenant prorogées, contrairement aux annonces faites par votre collègue Georges Tron d'élargir aux opérateurs de l'Etat le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Nous vous prions d'agrérer, Madame la Ministre, notre considération distinguée.

Pour les organisations signataires



Michelle LAUTON
Secrétaire Nationale du SNESUP

Organisations syndicales signataires : FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP) – CGT (SNTRS, FERC-SUP, CGT INRA) – UNSA (Sup'Recherche, SNPTES, A&I) – CFDT (SGEN Recherche EPST)- CFTC (Recherche & INRA) – Solidaires (Sud Recherche EPST – Sud Education - Sud Etudiant) – CGC (SNIRS) – UNEF

Avec le soutien de SLR et SLU.